

**Compte rendu du Comité Départemental  
de l'Action Sociale du 12 mars 2024**

Lecture de la liminaire de **Solidaires Finances**, que vous retrouverez en ligne sur notre site à l'adresse suivante :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/.....>

Réponse du président du CDAS à notre liminaire , il revient sur les montants alloués aux associations socio-culturelles bercyennes ainsi que sur le flou de la gouvernance des opérateurs.

1) Présentation et vote du nouveau Règlement Intérieur,

Conformément à la décision prise par **SOLIDAIRES FINANCES** lors du CNAS du 15/12/2023, **SOLIDAIRES FINANCES 29**, ainsi que les autres OS votent unanimement contre ce règlement intérieur au motif que l'article 27, portant sur le nombre d'ASA accordées aux représentant.es des personnels afin de préparer et rendre compte des instances, peut être soumis à une interprétation très restrictive.

Si la secrétaire générale actuelle s'est engagée à laisser le temps nécessaire, rien ne dit que le ou la successeur(e) tiendra ce cap.

Le président du CDAS précise que l'ASA 15 doit couvrir toute la journée même si la séance ou le GT dure moins d'une journée.

Une organisation syndicale indique que les suppléants sont remboursés pour les formations spécialisées et demande que les suppléants en CDAS soient également remboursés.

**SOLIDAIRES FINANCES 29** déplore qu'un expert ne puisse siéger que sur un point. Exemple un expert qui vient de Quimperlé à Brest pour un seul point.

Une organisation syndicale souhaite une clarification et une inscription dans le marbre afin d'éviter les errements départementaux.

Le président du CDAS souhaite être souple avec les experts et indique qu'ils seront convoqués sur la journée entière.

## 2) Approbation du P.V. du CDAS du 20 octobre 2023,

Aucune remarque sur le PV.

**SOLIDAIRES FINANCES 29**, tient à souligner que, contrairement à nos représentant(es) nationaux qui attendent quasiment 2 ans le PV des CNAS, ceux du CDAS sont soumis dans des délais raisonnables. Gageons que pour l'avenir les délais raisonnables constatés dans le Finistère, perdurent.

## 3) Présentation du budget de l'Action Sociale Ministérielle 2024 et note d'orientation

### a/ Budget restauration :

Le plus important, 46 % des crédits de l'action sociale. 51,79 M€, soit une augmentation d'environ 2 M€.

La valeur cible du taux d'accès à la solution de restauration collective inscrite dans le projet annuel de performance (PAP) reste maintenue à un niveau élevé (77%). Cet objectif traduit la priorité donnée par le ministère aux solutions de restauration collective dans un contexte difficile pour ce secteur d'activité.

### b/ Tourisme social :

Le tourisme social (vacances enfants et familles, incluant la subvention interministérielle pour séjour d'enfants en titre 2) bénéficie en 2024 comme en 2023 d'un haut niveau de crédits, puisqu'il est prévu un montant initial de crédits à hauteur de 20,75 M€, se qui représente 18 % du budget.

### c/ Autres budgets :

Logement : 9.42 M€

Aide à la parentalité : 7.3 M€, élargissement de la cible CESU +mise en place du Chèque Sport.

### d/ Calcul du CAL (Crédit d'Actions Locales) 2024 :

9.57 €/actif

3.19 €/retraité

36.82 €/enfant

Soit, en fonction des bénéficiaires du Finistère , un CAL 2024 de 40 550 €.

Une organisation syndicale a demandé à pouvoir reparler du budget lors du prochain CDAS car les documents n'avaient pas été transmis. Ce fait ayant été indiqué dans notre liminaire, **SOLIDAIRES FINANCES 29** abonde également dans ce sens.

Concernant la note d'orientation pour l'action sociale ministérielle en 2024, au-delà du cadre national, abordant les moyens et la poursuite de la réforme de l'action sociale, une déclinaison locale sur 3 points est abordée.

Un point sur le Fonds d'Innovation Locale (FIL) , sur le maintien des actions pour les actifs et retraités et le souhait d'actions s'inscrivant dans le cadre de Bercy Vert.

L'assistante sociale déplore son empreinte carbone et sa résidence administrative soit à Quimper.

Le Président s'interroge sur le souhait de l'assistante sociale, Souhaite elle que sa résidence administrative soit CHATEAULIN ?

#### 4) Point budget 2024, programme de l'action sociale du Finistère et engagement des crédits

Le budget CAL de 2024 s 'élève à 40 550 € , soit une légère augmentation par rapport à 2023.

Une partie des cartes cadeaux de NOEL n'a pas été utilisée.

Le président du CDAS confirme qu'il est très compliqué d'accéder à ces cartes cadeaux. Il n'est pas opposé à revenir à un système de cadeaux en privilégiant les achats responsables et durables .

Le solde du budget CAL 2023 s'est élevé en fin d'année à un peu plus de 2 500 €.

La déléguée a engagé un montant de 2 514 € pour l'achat de 145 livres à destination des enfants âgés de 15, 11, 10, 7 et 6 ans.

19 Mars : journée sur le handicap avec projection d'un film à Chateaulin : « Percu Jam » suivi d'une table ronde et d'un goûter organisé par l'ESAT de Douarnenez.

La déléguée déplore le peu d'inscrits à cette action, seulement 28 inscrits.

**Solidaires Finances** rappelle qu'il y a un jour de grève, mais cela n'explique pas le manque d'engouement.

À noter, tous les frais d'organisation sont pris en charge par la mutuelle.

16 Mai :

journée des retraités : devis pour 150 personnes, mais 168 inscrits. Les OS refusent d'augmenter le nombre de participants : tirage au sort pour arriver à 150 et rester dans le budget initial.

Le surcoût , en effet pour 18 personnes s'élève à 1 000 €.

19 Mai : Château du Taureau pas de remarque particulière

Fêtes maritimes (Brest 2024) : 35 €/participant, pour le midi et le soir ⇒ validé par le CDAS. La déléguée souhaite un GT pour l'organisation (Sécurité, chaîne du froid, contraintes de circulation,...).

La déléguée de l'action sociale demande qu'un groupe de travail soit constitué en vue de cette action. Accord de principe du président du CDAS

Noël samedi 14/12 à 14 h sur Quimper 380 billets à 15,5 € ont été réservés pour le spectacle de NOEL ( pour information une cotisation de 1 000 € est réclamée pour pouvoir assister au spectacle)

La déléguée soumettra à un prochain GT l'augmentation du tarif de 4 à 5 € pour la participation au spectacle.

5) Point restauration :

La mise en œuvre de la loi EGAlim a été compliquée par le COVID. Les contraintes de la loi sont d'ailleurs indiquées dans tous les nouveaux appels d'offres.

La réglementation en matière de plats végétariens ( 1 menu végétarien tous les jours est obligatoire depuis le 01/01/2023), l'harmonisation tarifaire , les subventions 2024, point sur les différents restaurants du Finistère ont été abordés.

## 6) Questions diverses :

La vente des biens immobiliers d'EPAF continue avec celle des résidences de Piana, St Raphaël, Bénodet et Bréhat.

Le produit de la vente subventionne les travaux des autres résidences à hauteur de 50 %.

D'ailleurs, la deuxième tranche des travaux sur LA BAULE et les travaux sur ST LARY ont débuté.

Peu de succès du F.I.L car sur les 130 bons, seul entre 20 et 30 bons ont été utilisés auprès du pépiniériste.

Une OS demande des informations au sujet de l'absence de médecin du Travail. Il a été rappelé l'importance de trouver une solution pérenne rapide, à l'appui de la demande, il a été indiqué le contrôle obligatoire pour certains corps de métiers (douane, CC,...). **Solidaires Finances 29** rappelle que cette situation n'a que trop duré (CF les liminaires précédentes)

Le président du CDAS indique que des pistes sont à l'étude : recrutement d'infirmières ou médecine du conseil départemental.

Concernant le futur départ en retraites de notre déléguée à l'action sociale, il nous a été précisé que 16 personnes ont postulé. Les entretiens sont en cours.

Un point sur les colonies de vacances, perturbées par les JO, a fait l'objet de nombreuses critiques : les difficultés concernant les réservations, problèmes générés par les lieux de départs, obligeant les parents à poser des journées de congés, ...

Il a été rappelé qu'exceptionnellement, cette année, il n'y aura pas de départ de Brest et concernant le préacheminement par les parents, un remboursement pour un A/R seulement sera effectué.